



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le mardi 22 février 2022, 18 h 30 à l'école Saint-Laurent.

PRÉSENCES :

Monsieur Jaimy Polman	Parent
Madame Caterina Julius	Parent
Madame Valéry Aubin Morel	Parent
Madame Caroline Beaupré	Enseignante
Madame Joelle Bergeron	Enseignante
Madame Annie Dufour	Personnel de soutien
Monsieur Benoit Bertholet	Directeur

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président M. Jaimy Polman accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h30.

2. NOMINATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE

Il est proposé par Mme Joelle Bergeron que Mme Caroline Beaupré soit secrétaire lors de cette séance. Mme Caroline Beaupré accepte.

CÉ-21/22-033

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Jaimy Polman, et résolu :
QUE l'ordre du jour de la séance du 22 février 2022 soit adopté tel quel.

CÉ-21/22-034

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. QUESTIONS DU PUBLIC

AUCUNE.

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 NOVEMBRE 2021

Il est proposé par Mme Valéry Aubin Morel, et résolu :
QUE le procès-verbal du 16 novembre 2021 soit adopté tel quel.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

CÉ-21/22-035

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Suivis :

Campagne de financement

Recettes en pots : la campagne de financement s'est avérée compliquée et moins bien organisée du côté des fournisseurs. Proposition de faire autre chose comme campagne l'année prochaine.

Consultation obligatoire auprès des élèves

Présentation du document sur les résultats obtenus suite à la consultation des élèves.

Mesure « On bouge au cube »

Préoccupations : Comment intégrer la mesure dans les prochaines années ?

6. MAO (CONSULTATION) (FICHE 24)

Il est proposé par Mme Joelle Bergeron de nommer les priorités suivantes pour les demandes 2022-2023.

- Augmentation de l'espace pour les dîneurs
 - o Réparation de la table « encastrée »
 - o Achat de chaises et tables pliantes
- Achat de matériel audiovisuel portatif pour la classe extérieure
- Installation d'un écran ou d'un projecteur dans le local d'arts plastiques
- Renouveler le mobilier du local d'orthopédagogie
- Renouveler les tables basses dans la classe du 1^{er} cycle

Un TNI est actuellement en attente pour installation dans la classe de Joelle et bien dans le local d'Art plastique. Nous attendons des réponses sur les restrictions d'installation avant de prendre la décision.

Proposition formelle faite conformément à l'article 12 de nos règles de régie interne, par courriel :



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

CÉ-21/22-036

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. TEMPS ALLOUÉS À CHACUNE DES MATIÈRES OBLIGATOIRES (APPROBATION) (ART. 86) (FICHE 15)

Il est proposé par Mme Valéry Aubin Morel, et résolu :
QUE la grille-matières 2022-2023 soit approuvée tel que présentée.

CÉ-21/22-037

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

8. ATTESTATION DES MONTANTS REÇUS (MESURES PROTÉGÉES DÉCENTRALISÉES) (RÉSOLUTION) (FICHE 23)

Il est proposé par M. Jaimy Polman d'adopter la résolution suivante :

Le conseil d'établissement de l'école Saint-Laurent confirme que son centre de services scolaire ou sa commission scolaire lui a transféré un montant de 6640 \$, dans le cadre des mesures protégées.

Le conseil d'établissement de l'école Saint-Laurent confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

Veillez noter qu'étant donné les circonstances exceptionnelles dues à la COVID-19, la reddition de comptes demandée pour l'année scolaire 2021-2022 ne porte que sur les mesures protégées suivantes :

- Aide alimentaire (15012);
- Soutien additionnel à la consolidation des apprentissages et à l'engagement scolaire (15021 volets 1, 2 et 3)
- Cours d'école vivantes, animées et sécuritaires (15029);
- Soutien aux écoles pour la mise en place d'interventions efficaces en prévention de la violence et de l'intimidation et pour favoriser un climat scolaire sécuritaire, positif et bienveillant (15031);
- Acquisition d'œuvres littéraires et d'ouvrages documentaires (15103);
- Acquisition d'œuvres littéraires et d'ouvrages documentaires pour les classes de l'éducation préscolaire et du 1er cycle du primaire (15104);
- Sorties scolaires en milieu culturel (15186);



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Même s'il ne s'agit pas d'une mesure protégée, une reddition de comptes particulière est exceptionnellement demandée pour la mesure 15022 Bien-être à l'école et dans les centres de formation puisque cette mesure fait partie du Plan de relance pour la réussite éducative. La somme totale de la mesure, soit les volets 1 et 2, pour l'école Saint-Laurent est de 2766 \$.

CÉ-21/22-038

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9. PRINCIPES D'ENCADREMENT DES COÛTS (ART. 77.1 ET 96.15.3) (FICHE 8)

Les membres du C. É. n'énoncent pas de principes d'encadrement précis des coûts et souhaitent que les listes proposées respectent l'esprit de celles de 2021-2022.

M. Jaimy Polman en fait la proposition.

CÉ-21/22-039

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10. FONDS À DESTINATION SPÉCIALE (INFORMATION)

M. Benoit Bertholet fait l'énoncé des sommes engagées pour les fonds à destination spéciale (cours d'école). Un montant de 7200\$ est attendu de la Caisse Desjardins.

11. ACTIVITÉS ET SORTIES ÉDUCATIVES (APPROBATION)

Il est proposé par Mme Valéry Aubin Morel, et résolu :
QUE les sorties éducatives suivantes soient autorisées.

- Sortie au centre d'escalade le D-vert à Magog.

Information quant aux sorties à venir :

- Sortie de fin d'année : une journée
- Camp théâtre : une ou deux journées. À voir selon les consignes sanitaires en vigueur à ce moment.

CÉ-21/22-040

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT**



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

12. CAMPAGNES DE FINANCEMENT (APPROBATION) (FICHE 16)

Il est proposé par Mme Joelle Bergeron, et résolu :

QUE l'activité de financement suivante soit tenue telle que mentionnée.

- Tournoi de balle avec frais d'inscription de 275\$/équipe. D'autres activités de financement seront tenues lors de l'événement : vente d'alcool et vente de nourriture.

Autres activités de financement à venir : soirée cinéma.

CÉ-21/22-041

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

13. PHOTOGRAPHIE SCOLAIRE (CONSULTATION) (FICHE 24)

Dans l'ensemble, les membres du C.É. sont satisfaits du service de photographie scolaire. Ils désirent continuer à encourager un service local. Cependant certaines interrogations sont présentes quant à l'uniformité des frais chargés aux parents. Les frais ne semblent pas être les mêmes d'une école à l'autre selon que l'on commande en ligne ou non. Cet aspect serait à vérifier l'année prochaine.

14. MOT DU PRÉSIDENT

Aucun.

15. MOT DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ

Aucun.

16. MOT DES MEMBRES DU PERSONNEL

Visite de Madame Édith Pelletier à l'école

Madame Pelletier a passé un avant-midi à l'école. Les membres du personnel ont eu la possibilité de s'entretenir avec elle et de discuter de différents enjeux liés aux particularités de l'école. Le contact a été chaleureux et convivial. La pérennité du projet éducatif et la continuité de sa mise en œuvre versus le changement fréquent de direction a été abordé.

Cette formule de rencontre avec la direction générale a été très appréciée par tous les membres du personnel.



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT**



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

17. MOT DU DIRECTEUR

Suivis :

Parc-école

Budget

Inscriptions au préscolaire

Les prévisions d'inscriptions sont trop peu élevées actuellement pour assurer l'ouverture d'une classe au préscolaire pour la prochaine année scolaire. Une campagne de promotion de notre école est envisagée par les différents moyens suivants : Publications sur la page FB de l'école, articles dans les différents médias locaux. Publication au bureau de poste.

Une table ronde de discussion concernant l'actualisation des projets spécifiques de l'école aura lieu d'ici la fin de l'année scolaire.

18. QUESTIONS DIVERSES

Aucune.

19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Joelle Bergeron, et résolu que la séance soit levée à 20h.

CÉ-21/22-042

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Jaimy Polman
Président du conseil d'établissement

Benoit Bertholet
Directeur de l'établissement scolaire